



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -  
PWGSC  
1550, Avenue d'Estimauville  
1550, D'Estimauville Avenue  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
TPSGC-PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Polisseuse Auto Haute Precision	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W7701-197012/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W7701-197012	<b>Date</b> 2019-02-01
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCM-017-17606	
<b>File No. - N° de dossier</b> QCM-8-41182 (017)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-02-25</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Cloutier, Annabelle	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcm017
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 649-2768 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W7701-197012/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W7701-197012

N° de la modif - Amd. No.  
001  
File No. - N° du dossier  
QCM-8-41182

Id de l'acheteur - Buyer ID  
QCM-017  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

**Titre : Polisseuse automatique de haute précision avec système de distribution de liquides de polissage et accessoires**  
**Modification 001**

Inclus dans la présente modification :

1. Changement # 1
- 

**CHANGEMENT # 1**

En raison d'une erreur administrative, la demande de soumissions est modifiée comme suit :

**SUPPRIMER** : La demande de soumissions en entier.

**INSÉRER** : La demande de soumissions jointe à la fin du présent document.

---

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro W7701-197012/A, datée du 2018-11-22, dont la date de clôture était le 2019-01-08, à 14:00 Heure normale de l'Est (HNE). Un compte rendu ou une rencontre de rétroaction sera offert sur demande aux soumissionnaires, aux offrants ou aux fournisseurs qui ont présenté une offre dans le cadre de la demande de soumissions précédente.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....</b>	<b>3</b>
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	3
1.2 BESOIN.....	3
1.3 COMPTE RENDU .....	3
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX .....	3
1.5 SERVICE CONNEXION POSTEL.....	3
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES.....</b>	<b>4</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	4
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS .....	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	4
2.4 LOIS APPLICABLES.....	5
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....</b>	<b>6</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....	6
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>8</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....	8
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION – CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES .....	9
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>10</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION .....	10
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ..	10
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>12</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	12
6.2 BESOIN.....	12
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	12
6.4 DURÉE DU CONTRAT .....	12
6.5 RESPONSABLES .....	13
6.6 PAIEMENT .....	14
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION .....	15
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	15
6.9 LOIS APPLICABLES.....	15
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS.....	15
6.11 CONTRAT DE DÉFENSE .....	15
6.12 INSTRUCTIONS DE LIVRAISON .....	16
<b>ANNEXE A - BESOIN .....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT .....</b>	<b>20</b>
<b>ANNEXE 1 DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS.....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE 1 DE LA PARTIE 5 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS.....</b>	<b>22</b>

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Exigences relatives à la sécurité**

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité

### **1.2 Besoin**

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

### **1.3 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.4 Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

### **1.5 Service Connexion postal**

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2018-05-22) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

### **2.2 Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions soit :

**2.2.1** À l'aide du [service Connexion postal fourni par la Société canadienne des postes](https://www.canadapost.ca/web/fr/products/details.page?article=epost_connect_send_a) ([https://www.canadapost.ca/web/fr/products/details.page?article=epost\\_connect\\_send\\_a](https://www.canadapost.ca/web/fr/products/details.page?article=epost_connect_send_a))

L'adresse de courriel du Module de réception des soumissions de la région de Québec est : [TPSGC.RQReceptionSoumissions-QRSupplyTendersReception.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:TPSGC.RQReceptionSoumissions-QRSupplyTendersReception.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

**NOTEZ QUE VOUS NE DEVEZ PAS ENVOYER VOS OFFRES DIRECTEMENT À CETTE ADRESSE COURRIEL MAIS BIEN PROCÉDER VIA LE SERVICE CONNEXION POSTEL DE POSTES CANADA. VOUS RÉFÉRER AUX INSTRUCTIONS UNIFORMISÉES 2003 (2018-05-22).**

**2.2.2** Par télécopieur au numéro : 418-648-2209

**2.2.3** Par courrier ou en personne à l'adresse :  
Module de réception des soumissions  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)  
1550, Avenue d'Estimauville  
Québec (Québec) G1J 0C7

### **2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante [Annabelle.Cloutier@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:Annabelle.Cloutier@tpsgc-pwgsc.gc.ca) au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W7701-197012/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W7701-197012

N° de la modif - Amd. No.  
001  
File No. - N° du dossier  
QCM-8-41182

Id de l'acheteur - Buyer ID  
QCM-017  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

#### **2.4 Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

---

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des Instructions uniformisées 2003 incorporées par référence. Les soumissionnaires doivent soumettre leur soumission dans une transmission unique. Le service Connexion postel a la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission jusqu'à un maximum de 1 Go par document.

Le Canada demande que les documents soient identifiés, groupés et présentés en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique  
Section II : Soumission financière  
Section III : Attestations

Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 exemplaire papier)  
Section II : Soumission financière (1 exemplaire papier)  
Section III : Attestations (1 exemplaire papier)

Si le soumissionnaire fournit simultanément plusieurs copies de sa soumission à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel aura préséance sur le libellé des autres copies.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur soumission en format papier

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573) (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

## **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

### **3.1.1 Paiement électronique de factures**

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe 1 de la partie 3 de la demande de soumissions - Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe 1 de la partie 3 de la demande de soumissions - Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.  
L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

### **3.1.2 Fluctuation du taux de change**

Clause du *Guide des CUA* [C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

## **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

## PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### 4.1.1 Évaluation technique – Critères techniques obligatoires

Bien que les soumissionnaires doivent proposer des produits rencontrant toutes les caractéristiques de rendement minimal de l'équipement listées à l'Annexe A, à la fermeture des soumissions, les soumissions seront évaluées sur les caractéristiques de rendement sélectionnées, listées dans le tableau ci-dessous intitulés « Caractéristiques de rendement » listé ci-dessous. Le simple fait d'indiquer que le produit proposé est « conforme » ou qu'il répond aux caractéristiques de rendement sélectionnées n'est pas suffisant. Pour démontrer que leurs produits offerts rencontrent toutes les caractéristiques de rendement sélectionnées, les soumissionnaires doivent joindre à leur soumission des preuves de conformité.

Une preuve de conformité est un document comme une brochure, un document technique, un rapport d'essai rédigé par un organisme d'essai indépendant reconnu sur le plan national ou international, ou encore un rapport produit par un logiciel d'une tierce partie reconnue à l'échelle nationale ou internationale.

Les soumissionnaires devraient compléter la dernière colonne du « Tableau des caractéristiques de rendement », ci-dessous, en inscrivant des renvois vers les preuves de conformité fournies; les soumissionnaires devraient indiquer l'endroit exact où se trouve l'information, en précisant le titre des documents, ainsi que les numéros de page et d'alinéa. Les preuves de conformité doivent donner suffisamment de détails et d'explication pour permettre une évaluation complète et démontrer que chacune des caractéristiques de rendement sélectionnées est respectée.

Le Canada évaluera uniquement la documentation qui accompagnera la soumission du soumissionnaire. Le Canada n'évaluera pas l'information telle les renvois à des adresses de sites Web où l'on peut trouver de l'information supplémentaire, ou les manuels ou les brochures techniques qui n'accompagnent pas la soumission.

	CRITÈRES POLISSEUSE	OUI	NON	Spécifications du soumissionnaire (le soumissionnaire devrait indiquer la référence aux documents techniques compris dans la soumission)
CO1.1	Diamètre du plateau de polissage de 8 pouces / 20.3 cm			
CO1.2	Mécanisme d'entraînement d'axe par joint torique.			
CO1.3	Plage de vitesses de polissage Valeur minimale : 10 RPM ou moins Valeur maximale : 300 RPM ou plus Incréments : 5 RPM ou moins			
CO1.4	Indicateur de progression verticale du polissage $\leq 1\mu\text{m}$			

<b>CO1.5</b>	Système d'ajustement 2-axes de l'inclinaison de l'échantillon <= -2 degrés et >= 10 degrés par incréments <= 0.02 degrés			
--------------	--	--	--	--

	<b>CRITÈRES SYSTÈME DE DISTRIBUTION</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Spécifications du soumissionnaire</b> (le soumissionnaire devrait indiquer la référence aux documents techniques compris dans la soumission)
<b>CO2.1</b>	Durée de distribution programmable <= 0.5s et >= 5s. Incréments : 0.5s ou moins			
<b>CO2.2</b>	Fréquence de distribution programmable <= 1/min et >= 10/min. Incréments : 1 ou moins			
<b>CO2.3</b>	Fonction de rinçage pour éviter l'engorgement du système			

#### 4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CUA* [A0222T](#) (2014-06-26) Évaluation du prix

Clause du *Guide des CUA* [C2000C](#) (2007-11-30) Taxes – entrepreneur établi à l'étranger

#### 4.2 Méthode de sélection – Critères techniques obligatoires

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat

---

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### **5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée**

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### **5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

**5.2.3 Attestation du fabricant original de matériel (Annexe 1 de la partie 5 de la demande de soumissions)**

- a) Tout soumissionnaire qui n'est pas le fabricant original de l'ensemble du matériel proposé dans le cadre de sa soumission doit présenter un certificat signé par le fabricant original du matériel (et non par le soumissionnaire) attestant que le soumissionnaire est autorisé à fournir son matériel et à en assurer la maintenance.

Aucun contrat ne sera attribué à un soumissionnaire qui n'est pas le fabricant original du matériel proposé au Canada à moins que l'attestation du fabricant n'ait été fournie au Canada. On demande aux soumissionnaires d'utiliser le formulaire de certificat du formulaire d'attestation du fabricant original du matériel (FOM) présenté dans la demande de soumissions. Bien qu'il soit nécessaire de fournir tous les renseignements demandés dans le formulaire d'attestation du FOM, l'utilisation de ce formulaire n'est pas obligatoire. Dans le cas des soumissionnaires et des FOM qui utilisent un autre formulaire, le Canada déterminera, à sa seule discrétion, si tous les renseignements exigés ont été fournis. Toute modification aux énoncés du formulaire pourrait rendre la soumission irrecevable.

- b) Si le matériel proposé par le soumissionnaire provient de plusieurs FOM, un certificat distinct doit être présenté pour chacun des FOM.
- c) Aux fins de la présente demande de soumissions, FOM désigne le fabricant du matériel, comme en témoigne le nom qui apparaît sur le matériel et sur tous les documents connexes.

## **PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### **6.1 Exigences relatives à la sécurité**

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **6.2 Besoin**

L'entrepreneur doit fournir une polisseuse automatique de haute précision avec système de distribution de liquides de polissage et accessoires, conformément au besoin décrit à l'Annexe A.

### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

[2010A](#) (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

##### **6.3.1.1 Période de garantie**

L'article 09 des conditions générales [2010A](#) (2018-06-21) est modifié en remplaçant la période de 12 mois par une période de 24 mois.

Toutes les autres dispositions demeureront en vigueur.

### **6.4 Durée du contrat**

#### **6.4.1 Période du contrat**

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'à la fin de la période de la garantie inclusivement.

#### **6.4.2 Date de livraison**

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard quatre (4) semaines suivant l'octroi du contrat.

#### **6.4.3 Points de livraison**

La livraison du besoin sera effectuée au point de livraison suivant :

Recherche et développement pour la défense Canada – Centre de recherches de Valcartier  
Bâtiment 53  
2459 Route de la Bravoure  
Québec, Québec, Canada, G3J 1X5

## 6.5 Responsables

### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Annabelle Cloutier  
Titre : Agente d'approvisionnement p.i.  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Adresse : 1550, avenue d'Estimauville  
Québec, Québec, Canada  
G1J 0C7

Téléphone : 418-649-2768  
Télécopieur : 418-648-2209  
Courriel : [Annabelle.Cloutier@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:Annabelle.Cloutier@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Responsable technique *(sera complété au moment de l'attribution du contrat)*

L'autorité technique pour le contrat est :

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le responsable technique représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.3 Autorité administrative du client *(sera complété au moment de l'attribution du contrat)*

L'autorité administrative pour le contrat est :

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

L'autorité administrative du client doit recevoir la facture originale. Toute demande de paiement doit être adressée à l'autorité administrative du client.

#### **6.5.4 Représentant de l'entrepreneur** *(sera complété au moment de l'attribution du contrat)*

Le représentant de l'entrepreneur est :

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

#### **6.6 Paiement**

*Si le contrat est octroyé à un soumissionnaire basé au Canada, tel que défini à l'article 4.1.2 Évaluation financière, la clause 6.6.1 suivante s'applique :*

##### **6.6.1 Base de paiement – Prix de lot ferme** *(sera complété au moment de l'attribution du contrat)*

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix de lot ferme précisé dans l'Annexe B, selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

*Si le contrat est octroyé à un soumissionnaire basé à l'étranger, tel que défini à l'article 4.1.2 Évaluation financière, la clause 6.6.1 suivante s'applique :*

##### **6.6.1 Base de paiement – Prix de lot ferme** *(sera complété au moment de l'attribution du contrat)*

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix de lot ferme précisé dans l'Annexe B, selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$. Les droits de douane sont exclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

##### **6.6.2 Paiement unique**

Clause du *Guide des CCUA* [H1000C](#) (2008-05-12) Paiement unique

---

### **6.6.3 Paiement électronique de factures** *(sera complété au moment de l'attribution du contrat)*

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Dépôt direct (national et international) ;
- b. Échange de données informatisées (EDI) ;
- c. Virement télégraphique (international seulement) ;

### **6.7 Instructions relatives à la facturation**

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - b. L'original et un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité administrative du client. Toutes les demandes de paiement doivent être adressées à l'autorité administrative.
  - c. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

### **6.8 Attestations et renseignements supplémentaires**

#### **6.8.1 Conformité**

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

### **6.9 Lois applicables** *(sera complété au moment de l'attribution du contrat)*

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### **6.10 Ordre de priorité des documents** *(sera complété au moment de l'attribution du contrat)*

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2018-06-21) Conditions Générales- bien (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_.

### **6.11 Contrat de défense**

Clause du *Guide des CCUA* [A9006C](#) (2012-07-16) Contrat de défense

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W7701-197012/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W7701-197012

N° de la modif - Amd. No.  
001  
File No. - N° du dossier  
QCM-8-41182

Id de l'acheteur - Buyer ID  
QCM-017  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

*Si le contrat est octroyé à un soumissionnaire basé à l'étranger, tel que défini à l'article 4.1.2 Évaluation financière, la clause 6.12 suivante s'applique :*

## **6.12 Instructions de livraison**

Les marchandises doivent être consignées à la destination spécifiée dans le contrat et livrées FAB destination, droits de douanes exclus.

Ministère de la Défense nationale, R&D pour la Défense Canada – Valcartier  
Bâtiment 53, 2459 Route de la Bravoure, Québec Qc Canada G3J 1X5

### **6.12.1 Instructions pour le dédouanement**

Le dédouanement DOIT OBLIGATOIREMENT être effectué par:

Ministère de la Défense nationale (MDN)  
Services de courtage en douanes de la défense  
Fax: 1-800-306-1811 Tél: 1-855-210-5149  
Email: [DNDCustoms-MDNDouanes@forces.gc.ca](mailto:DNDCustoms-MDNDouanes@forces.gc.ca)

Lorsqu'applicable, envoyez le certificat d'origine de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) à: Fax: 1-514-252-2892  
Email: [DNDCustoms-MDNDouanes@forces.gc.ca](mailto:DNDCustoms-MDNDouanes@forces.gc.ca)

\*\*\* IMPORTANT : Ces informations ainsi que le numéro de bon de commande / contrat doivent apparaître sur tous les bons de livraison et factures commerciales.

## ANNEXE A - BESOIN

### 1. TITRE

POLISSEUSE AUTOMATIQUE DE HAUTE PRÉCISION AVEC SYSTÈME DE DISTRIBUTION DE LIQUIDES DE POLISSAGE ET ACCESSOIRES

### 2. CONTEXTE

L'analyse de la composition de différents matériaux, que ce soit pour des applications en science des matériaux, semi-conducteurs ou en biologie, nécessite la préparation précise d'échantillons en vue de la collecte d'images à l'aide d'équipement spécialisé (e.g. MEB, MET, MFA). Cette préparation nécessite souvent un polissage de haute précision afin de permettre la production d'images de qualité, en particulier lors de l'imagerie d'une coupe transversale. Cet énoncé de besoin décrit les requis pour un système permettant d'effectuer cette préparation.

### 3. ACRONYMES

RDDC	Recherche et développement pour la défense Canada
EDB	Énoncé de besoin
RT	Responsable technique
MFA	Microscope à force atomique
MEB	Microscope électronique à balayage
MET	Microscope électronique à transmission
RPM	Révolutions par minute

### 4. DOCUMENTS APPLICABLES ET RÉFÉRENCES

N/A

### 5. BESOINS

#### 5.1 Polisseuse automatique de haute précision

Quantité requise : 1

Specifications	Valeur
Diamètre du plateau de polissage	8 pouces / 20.3 cm
Mécanisme d'entraînement d'axe par joint torique.	Présent
Plage de vitesses de polissage	Valeur minimale : 10 RPM ou moins Valeur maximale : 300 RPM ou plus Incréments : 5 RPM ou moins
Directions de rotation du plateau de polissage	Horaire et antihoraire
Indicateur de progression verticale du polissage en temps réel	Résolution de 1µm ou moins
Système d'ajustement 2-axes de l'inclinaison de l'échantillon	Plage d'ajustements : - Minimum : -2 degrés ou moins - Maximum : +10 degrés ou plus Incréments d'ajustements : 0.02 degrés ou moins

Oscillation automatique de l'échantillon	Présent. Ajustable selon 5 réglages de vitesses ou plus
Rotation automatique de l'échantillon	Présent Ajustable selon 5 réglages de vitesses ou plus
Charge supplémentaire ajustable sur l'échantillon	Minimum : 0g Maximum : 500g ou plus Incréments : 100g ou moins
Système de refroidissement à eau ajustable en position, en débit et contrôlé électriquement	Présent
L'équipement doit pouvoir se brancher sur une prise de courant qui couvre au minimum une plage de 120-240 V à 60 Hz.	

## **5.2 Système de distribution de liquides de polissage**

**Quantité requise : 1**

<b>Specifications</b>	<b>Valeur</b>
Démarrage et arrêt de la distribution contrôlés par la polisseuse	Présent
Bouteilles de distribution de liquide de polissage	Au moins trois. 16 oz (480 ml) ou plus
Système d'aspiration pour limiter les fuites en fin de cycle	Présent
Durée de distribution programmable	Minimum : 0.5 seconde ou moins Maximum : 5 secondes ou plus Incréments : 0.5 seconde ou moins
Fréquence de distribution programmable	Minimum : 1 fois par minute ou moins Maximum : 10 fois par minute ou plus Incréments : 1 ou moins
Fonction de rinçage pour éviter l'engorgement du système	Présent

## **5.3 Accessoires**

<b>Description</b>	<b>Quantité unitaire requise</b>
Lamelles de verre de protection de surface pour coupe transversale avec adhésif approprié	150
Plateau de polissage supplémentaire 8 pouces / 20.3 cm	2
Film de polissage en diamant, sans adhésif, 8 pouces, 30 µm	10
Film de polissage en diamant, sans adhésif, 8 pouces, 15 µm	10
Film de polissage en diamant, sans adhésif, 8 pouces, 9 µm	10
Film de polissage en diamant, sans adhésif, 8 pouces, 6 µm	10
Film de polissage en diamant, sans adhésif, 8 pouces, 3 µm	10
Film de polissage en diamant, sans adhésif, 8 pouces, 1 µm	10
Film de polissage en diamant, sans adhésif, 8 pouces, 0.5 µm	10

Film de polissage en diamant, sans adhésif, 8 pouces, 0.1 µm	10
Film de polissage en oxyde d'aluminium, sans adhésif, 8 pouces, 30 µm	10
Film de polissage en oxyde d'aluminium, sans adhésif, 8 pouces, 12 µm	10
Film de polissage en oxyde d'aluminium, sans adhésif, 8 pouces, 9 µm	10
Film de polissage en oxyde d'aluminium, sans adhésif, 8 pouces, 3 µm	10
Film de polissage en oxyde d'aluminium, sans adhésif, 8 pouces, 1 µm	10
Film de polissage en oxyde d'aluminium, sans adhésif, 8 pouces, 0.3 µm	10
Film de polissage en oxyde d'aluminium, sans adhésif, 8 pouces, 0.05 µm	10
Fixation pour polissage parallèle compatible avec monture MEB 3.1mm	1
Fixation pour coupe transversale compatible avec monture MEB 3.1mm	1
Raclette d'application en caoutchouc	1
Suspension de polissage silicone 0.04 µm	32 oz (950 ml)
Tissus de polissage adhésif 8 pouces approprié pour suspension de polissage silicone 0.04 µm	10
Tissus de polissage de finition adhésif 8 pouces approprié pour suspension de polissage silicone 0.04µm	10
Suspension de polissage aluminium 0.03 µm	16 oz (480 ml)
Tissus de polissage adhésif 8 pouces approprié pour suspension de polissage aluminium 0.03 µm	10
Tissus de polissage de finition adhésif 8 pouces approprié pour suspension de polissage aluminium 0.03µm	10
Savon de nettoyage micro-organique	32 oz (950 ml)
Lubrifiant pour polissage à base d'hexylène/glycol	16 oz (480 ml)

## 6. LIVRABLES

Numéro	Besoin de référence	Description des livrables	Quantité et format	Délais de livraison
6.1	5.1	L'appareil et toutes les composantes nécessaires à son utilisation	1	4 semaines suivant l'octroi du contrat.
6.2	5.2	Le système et toutes les composantes nécessaires à son utilisation	1	4 semaines suivant l'octroi du contrat.
6.3	5.3	Tous les accessoires listés	1	4 semaines suivant l'octroi du contrat.

### ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT

Art.	Description	Qté	Unité	Prix unitaire ferme	Prix ferme total par article
1	POLISSEUSE AUTOMATIQUE DE HAUTE PRÉCISION Conformément aux spécifications décrites à l'Annexe A	1	EA	_____/EA	_____ \$
2	SYSTÈME DE DISTRIBUTION DE LIQUIDES DE POLISSAGE Conformément aux spécifications décrites à l'Annexe A	1	EA	_____/EA	_____ \$
3	Tous les accessoires Conformément aux spécifications décrites à l'Annexe A	1	LOT	_____/LOT	_____ \$
4	<i>Si la soumission est présentée par un soumissionnaire basé au Canada, tel que défini à l'article 4.1.2 Évaluation financière, le texte suivant s'applique :</i>  Livraison FAB destination (Valcartier, Québec, Canada), incluant la manutention. Les droits de douanes et les taxes d'accise canadiens sont inclus.  <i>Si la soumission est présentée par un soumissionnaire basé à l'étranger, tel que défini à l'article 4.1.2 Évaluation financière, le texte suivant s'applique :</i>  Livraison FAB destination (Valcartier, Québec, Canada), incluant la manutention. Les droits de douanes et les taxes d'accise canadiens sont exclus.	1	LOT	_____/LOT	_____ \$
<b>PRIX FERME TOTAL (les taxes applicables sont en sus) =</b>					_____ \$
<b>SOUSSION PRÉSENTÉE EN DEVISE ÉTRANGÈRE</b>					
<b>Si la soumission est présentée en devise étrangère, veuillez spécifier la devise : _____</b>					
Si aucune devise étrangère n'est spécifiée, le Canada considérera que la soumission est présentée en dollars canadiens.					

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W7701-197012/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W7701-197012

N° de la modif - Amd. No.  
001  
File No. - N° du dossier  
QCM-8-41182

Id de l'acheteur - Buyer ID  
QCM-017  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **ANNEXE 1 de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS**

### **INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE**

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W7701-197012/B  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W7701-197012

N° de la modif - Amd. No.  
001  
File No. - N° du dossier  
QCM-8-41182

Id de l'acheteur - Buyer ID  
QCM-017  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## ANNEXE 1 de la PARTIE 5 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

### ATTESTATION DU FABRICANT ORIGINAL DE MATÉRIEL

Formulaire d'attestation du fabricant original de matériel (FOM)

Ce formulaire vise à confirmer que le fabricant original de matériel (FOM) nommé ci-dessous a autorisé le soumissionnaire nommé ci-dessous à fournir et à maintenir ses produits dans le cadre du contrat attribué à la suite de la demande de soumissions indiquée ci-dessous.

Nom du constructeur FOM \_\_\_\_\_

Signature du signataire autorisé du FOM \_\_\_\_\_

Nom en caractères d'imprimerie  
du signataire autorisé du FOM \_\_\_\_\_

Titre en caractères d'imprimerie  
du signataire autorisé du FOM \_\_\_\_\_

Adresse du signataire autorisé du FOM \_\_\_\_\_

N° de téléphone du signataire autorisé du FOM \_\_\_\_\_

N° de télécopieur du signataire autorisé du FOM \_\_\_\_\_

Date de signature \_\_\_\_\_

Numéro de la demande de soumissions \_\_\_\_\_

Nom du soumissionnaire \_\_\_\_\_